



# CHAMPIONNATS REGIONAUX HUNTER 2024

## REGLEMENT

### **CHAMPIONNAT CLUB : 19 et 20 mai à Niort-79**

#### **Date et lieu:**

Le championnat régional Hunter Club 2024 se déroulera les 19 et 20 mai 2024 à Niort-79

Il est organisé par le Club Hippique Niortais, en partenariat avec le Comité Régional d'Équitation Nouvelle-Aquitaine.

Concours n° 2402007.

#### **Conditions de Participation:**

Un même cavalier ne peut participer qu'à un seul Championnat, s'il concoure dans plusieurs catégories, il devra déclarer sur laquelle il court le Championnat avant sa 1<sup>ère</sup> participation.

Sur un championnat, il ne peut concourir qu'avec 1 cheval/poney, s'il monte plusieurs chevaux/poneys, il devra le déclarer avant sa 1<sup>ère</sup> participation.

### **CHAMPIONNAT Amateur : 18 au 20 mai à Niort-79**

#### **Article 1 : Date et lieu**

Le championnat régional Hunter Amateur 2024 se déroulera du 18 au 20 mai 2024 à Niort-79

Il est organisé par le Club Hippique Niortais, en partenariat avec le Comité Régional d'Équitation Nouvelle-Aquitaine.

Concours n°202479002.

#### **Article 2 : Conditions de participation**

Le championnat régional Hunter Amateur 2024 est ouvert à tous les cavaliers titulaires d'une licence compétition FFE dont la domiciliation sportive est en Nouvelle Aquitaine.

Un cavalier ne peut participer qu'à un seul championnat Amateur et/ou un seul championnat Style. S'il concoure dans plusieurs catégories, il devra déclarer sur laquelle il court le championnat avant sa 1<sup>ère</sup> participation.

Un cavalier peut monter plusieurs chevaux par épreuve (cf règlement fédéral) mais un seul cheval sera pris en compte pour le championnat ; dans ce cas, il devra en faire la déclaration avant le début de la 1<sup>ère</sup> étape et participer, avec le même cheval, aux 2 étapes du championnat.



### **Article 3 : Barème et déroulement des épreuves**

Le Championnat régional Hunter se courre dans les catégories Amateur Elite, Amateur 1, Amateur 2, Amateur 3, Style 1 et Style 2.

**Il se déroule sur 2 épreuves :**

**Epreuves Style : 1 le samedi et 1 le dimanche.**

**Epreuves Equitation : 1 le dimanche et 1 le lundi.**

**Attention à bien s'engager sur les 2 épreuves qui composent le championnat (1 épreuve Mixte et 1 épreuve GP en Equitation et 1 épreuve style/jour en Style)**

**Championnat régional STYLE 2 : s'engager sur les épreuves 7 et 21.**

**Championnat régional STYLE 1 : s'engager sur les épreuves 11 et 24.**

**Championnat régional AMATEUR 3 : s'engager sur les épreuves 27 (mixte) et 37 (GP).**

**Championnat régional AMATEUR 2 : s'engager sur les épreuves 28 (mixte) et 38 (GP).**

**Championnat régional AMATEUR 1 : s'engager sur les épreuves 29 (mixte) et 39 (GP).**

**Championnat régional AMATEUR Elite : s'engager sur les épreuves 30 (mixte) et 40 (GP).**

Seules les épreuves Style 1 et Style 2 du dimanche et Grand Prix du lundi compteront pour la computer list fédérale mais le classement du Championnat Régional se fera sur le cumul des 2 épreuves (voir article 4 de ce règlement)

L'ordre de départ pour la 1<sup>ère</sup> étape est celui déterminé par le BO.

Pour la 2<sup>ème</sup> étape, l'ordre sera affiché le soir de la 1<sup>ère</sup> journée. Il correspondra à l'ordre inverse du classement provisoire.

Les cavaliers ne participant qu'à la 2<sup>ème</sup> journée partiront en premier et avant les cavaliers participants aux deux étapes.

Les cavaliers ayant plusieurs chevaux seront intercalés dans toute l'épreuve.

### **Article 4 : Classement du Championnat**

Pour participer au classement d'un championnat, un cavalier doit s'engager sur les 2 épreuves qui composent ce championnat.

Le classement de chaque championnat s'établit par le cumul des notes obtenues lors des 2 épreuves.

En cas d'égalité, les cavaliers seront départagés par le classement de l'épreuve Grand Prix pour les championnats Amateur et sur la note de la 2<sup>ème</sup> épreuve pour les championnats Style.